



## Nos Prochaines Activités

**Samedi 6 mai 2017**

Réunion des adhérents :  
intérêt d'une association &  
réponses à vos questions.  
Un audioprothésiste sera  
invité à la fin pour parler  
des nouveautés en  
audioprothèse

À 9h45 suivi d'une collation.

Maison de quartier La  
Mareschale, 27 avenue de  
Tubingen- Aix (à proximité  
du Ligoures)

**Samedi 17 juin 2017**

**Sortie annuelle**

10h balade & repas au  
restaurant. La Baume les Aix,  
chemin de la Blaque, Aix en  
Provence

**Samedi 17 juin 2017**

**AG extraordinaire sur  
l'avenir de l'association**

14h à la suite du repas au  
restaurant.

La Baume les Aix, chemin de  
la Blaque, Aix en Provence

**SUIVEZ LE PROGRAMME MIS A  
JOUR SUR NOTRE SITE WEB**

[www.surdi13.org](http://www.surdi13.org)



## Le mot des membres du bureau

Ce premier trimestre 2017 a été marqué par l'Assemblée Générale et les 20 ans de Surdi13. Cet événement a été l'occasion d'une remise de chèque à la Fondation pour la Recherche Médicale, de divers témoignages sur l'apport de Surdi13 et d'une distribution du CD de la chanson *Que Disiez-vous* en présence de Daniel Beaume. Celui-ci a fait reprendre le refrain à toute l'assistance. Le CD de la chanson a pu être distribué le 9 mars dans tous les kits diffusés par l'association « La journée nationale de l'audition » soit 2 600 exemplaires. L'assemblée générale du 4 février a permis d'élire un conseil d'administration intérimaire de 8 membres et la réunion du conseil d'administration du 14 mars a permis de désigner un bureau de 5 membres. Une assemblée générale extraordinaire est programmé le 17 juin en même temps que la sortie annuelle avec l'espoir de trouver d'ici là de nouveaux candidats pour renouveler en grande partie le CA et le bureau et permettre ainsi aux plus anciens de se retirer. D'ici là, le 6 mai, une rencontre est programmée pour réunir un maximum d'adhérents, faites tout votre possible pour y être présent.

L'actualité bien sûr a continué d'être riche au cours de ce premier trimestre 2017. Le texte « un secteur 1 en audioprothèse comment c'est possible pourquoi c'est nécessaire » a été diffusé comme communiqué de presse par email et quelques courriers recommandés. La ministre de la Santé nous en a accusé réception. À l'occasion des élections présidentielles nous avons envoyé un questionnaire, basé sur ce communiqué de presse à l'ensemble des candidats à la présidentielle. Nous ferons le point là-dessus lors de la réunion du samedi 6 mai juste avant le 2<sup>ème</sup> tour. Suite aux très vives oppositions des syndicats d'audioprothésistes la présidente de l'autorité de la concurrence a répondu aux critiques de façon très pertinente montrant là sa très bonne connaissance du dossier. Dans une autre interview du magazine des audioprothésistes Audio-Infos Lionel Collet, Conseiller d'État et président du conseil d'administration de l'Agence nationale de santé publique (ANSP), généralement proche des revendications des audioprothésistes, défend lui les conclusions du rapport et pose à la profession des questions que nous avons souvent abordées : *à quoi ressemblera le métier demain ? est-ce que les gens auront accès à l'appareillage auditif par Internet ou autre ? à quoi ressemblera le réglage demain, du fait d'une plus grande automatisation des appareils ? Est-ce que réellement avec les smartphones, il n'y aura pas des équivalents d'assistants auditifs très évolués ?*

Nous vous donnons rendez-vous les 6 mai et le 17 juin prochain pour envisager l'avenir.

# Poème d'Annie pour les 20 ANS de SURDI 13

J'ai aimé la musique  
L'entendre est un bonheur  
Peu importe qu'elle soit  
Du classique ou du rock,  
Ou de belles chansons,  
Ou les chants des oiseaux,  
Le plaisir est le même.

*Et c'était une chance, ça*

Mais un jour un ami  
Me dit, entrant chez moi :  
Ta musique est trop forte  
Tu te casses' les oreilles !  
Je lui réponds « comment ?...  
Que me dis-tu ?... Répète !

*Ce n'était pas d'la chance, ça*

Oui je devenais sourd,  
Il a fallu l'admettre.  
J'étais vraiment perdu ...  
Mais toujours cet ami ,  
Ayant passé un jour  
Dans la foire aux assocs,  
Avait pris des papiers  
Qu'il a pu me donner

*C'était peut-être ma chance, ça*

Ainsi j'ai pu savoir  
Que je n'étais pas seul  
Sourd ou malentendant  
Puisqu'une association  
Donnait plein de conseils  
L'adresse je l'avais  
J'ai pu la contacter  
Et c'était Surdi13  
Vous l'aviez deviné !

*J'ai compris que c'était ma chance, là*

J'ai pris un rendez-vous  
Qui m'a réconforté ;  
Ce que je devais faire  
M'a été expliqué :  
Voir un otorhino  
Un audioprothésiste  
Que je devrais choisir  
Avec discernement

*Pour bien garder ma chance là !*

Je suis donc reparti  
Et les renseignements  
M'ont été précieux.  
On peut les retrouver  
En consultant le site  
De cett' association  
Qui m'a beaucoup aidé  
Et dont je suis, bien sûr  
Maintenant adhérente car

*Surdi13 fut ma chance vraiment*

Et, je remercie ceux  
Qui par leur compétence  
Et beaucoup de travail...  
Et beaucoup de patience...  
Ont fait d'elle ce qu'elle est  
Maintenant devenue :

*Une association reconnue.*

Car ils ont rencontré  
Depuis plus de 20 ans  
Quantité de problèmes  
Afin qu'il soit possible  
A tout malentendant  
De pouvoir s'équiper  
Et pouvoir écouter  
Et la belle musique,  
Et le chant des oiseaux

Merci, merci, merci  
oui mille fois merci  
Pour tout ce travail accompli  
Bénévolement  
depuis 20 ans !

*Et que Surdi13 puisse continuer à vivre pour la  
chance d'autres que nous*

*Bénévolement*

Annie le 4 février 2017

## 20 ans avec Surdi13 !

*A l'occasion des 20 ans de Surdi13, je fais personnellement un bilan à partir de cette question : « Qu'est-ce que m'a apporté l'association Surdi13 pendant ces 20 ans ? »*

### Motivation

Il y a 20 ans, sur le plan personnel je constatais que je ne pouvais redonner à J., mon conjoint, de bonnes oreilles... alors au moins que la vie quotidienne lui soit plus facile ! Ce fut ma motivation de départ pour participer à la création de l'association ! Que faire pour mieux connaître les aides techniques ? Comment faire avancer l'accessibilité dans les loisirs ou la vie publique ? Je me souviens de la première réunion d'accessibilité à la mairie d'Aix : c'était sur les transports. Les responsables de la réunion se demandaient bien ce que l'on venait faire à cette réunion ! Pour eux l'accessibilité c'était pour les personnes en fauteuil roulant. Hier, 20 ans après, je suis montée dans un bus et j'ai réalisé le chemin parcouru : le bus était super équipé d'écrans indiquant le nom des arrêts et la progression du véhicule ! Cela aide aussi les entendants bien évidemment!...

### De belles rencontres

A Surdi13 j'ai fait de belles rencontres et de belles amitiés, j'ai toujours été impressionnée par l'énergie que chacun a pour vivre au mieux avec son handicap ! Ce fut aussi le plaisir de belles réalisations : le stage de lecture sur les lèvres à la Baume-les-Aix en 2000, le congrès du Bucodes en 2006, les belles rencontres avec les artistes qui ont joué pour nous lors des spectacles pour la recherche... et dernièrement, cerise sur le gâteau, « Que disiez-vous ? » la chanson de Daniel Beume avec la création du CD. Chanson que je trouve très intéressante à diffuser tant auprès des malentendants qu'auprès de leur entourage. Cette chanson dit beaucoup pour permettre de mieux comprendre les difficultés.

### **entraide au sein de Surdi13, ce que chacun peut faire :**

J'ai emmené mon vieil ami A., qui déprimait car bien sourd malgré ses appareils, chez mon audio M. P. (qui m'avait donné son accord). Il a pris le temps de lui régler ses appareils (moyens de gamme achetés il y a 2 ans) et Alberto est reparti avec le sourire. Enfin il a pu entendre son voisin au resto ! Un autre rendez-vous est prévu et tout cela gracieusement comme s'il était client de M. P. (donc sans frais).

Annie

*NDLR : Il n'est pas rare que quelqu'un qui est en souffrance avec l'audioprothésiste qui lui a vendu les appareils se retrouve nettement amélioré simplement en se faisant régler les appareils par un autre audioprothésiste, soit dans l'enseigne elle-même s'il y a plusieurs audioprothésistes, soit en allant dans un autre magasin. Le fait d'être accompagné par quelqu'un qui est déjà client facilite cette opération. Bravo Annie !*

### Conséquence personnelle

Sur le plan plus personnel, depuis 12 ans maintenant, J. a un implant cochléaire : ce fut et c'est chaque jour, pour lui comme pour moi, extraordinaire : il entend, il comprend ! On peut même se chuchoter dans le silence ! Il n'hésite plus à prendre le téléphone et il est plus détendu, plus gai disent nos amis ! Même si parfois cela reste difficile notamment dans le bruit et quand plusieurs personnes parlent en même temps...

Cette décision de l'implant n'a pas été facile car il a fallu le mettre sur sa « bonne » oreille, sur l'autre ce n'était plus possible... donc c'était un sacré pari ...et c'est au travers de l'association, de rencontres lors d'une réunion régionale à Palavas, l'expérience de Jérôme Goust, lui-même récemment implanté à l'époque, que la prise de décision pour l'implant a pu se faire.

Sans l'association cela ne se serait peut-être jamais fait ou plus tard (trop tard ?)...

Pour tout cela je ne remercierai jamais assez l'association ce fut un cadeau extraordinaire

J'ai passé beaucoup de temps et mis beaucoup d'énergie dans l'association mais cela m'a été rendu au centuple !!

Sabine S. Surdi13

### **Un bel outil au service des malentendants :**

*À Surdi13 nous avons un bel outil qui peut aider une équipe motivée pour continuer à faire vivre l'association et les services qu'elle rend : groupe de lecture labiale, informations via la circulaire interne l'Oreille Active, le magazine 6 millions de malentendants, accès au réseau Santéclair, assurance GAN pour les appareils auditifs et les implants, la défense des intérêts des malentendants en matière d'accessibilité, de recherche médicale et de baisse des coûts des appareils auditifs etc...*

*Oui un bel outil :*

- un savoir faire
- un local pas cher.
- actuellement pour le secrétariat un contrat aidé 20h par semaine, on sait comment le renouveler.
- une bonne trésorerie d'avance et des financeurs qui nous font confiance et renouvellent régulièrement leurs subventions (Conseil Général, mairies, CPAM, Médéric ou autres partenaires ponctuels) ...
- du matériel pour l'accessibilité des réunions: boucle magnétique, vidéoprojecteur, ordinateur etc...

*Alors regardez autour de vous, repérez ceux qui portent des appareils derrière les oreilles, ceux qui ont suivi le parcours du combattant pour s'appareiller ! Demandez-leur s'ils viendrait-il faire équipe avec vous pour continuer Surdi13 ? Arrêter Surdi13 ce serait dommage ? Non ?*

## Retour aux origines !

*A l'occasion des 20 ans de Surdi13, Jean se remémore son parcours et nous le fait partager.*

### Expérience des acouphènes

Remonter aux origines est peut être une façon de se rajeunir, c'est ce que je vais tenter.

Ce 15 mars 2003, je passe un dimanche en famille dans la joie, au milieu des enfants et petits enfants.

Rentré à la maison, j'ai un bruit dans une oreille, comme une chasse d'eau, qui s'est fortement accentué : je suis inquiet et j'appelle SOS-médecin. Le médecin me parle de deux éventualités : soit il s'agit d'un problème momentané lié à diverses raisons soit cela persiste et il faudra consulter un ORL.

C'est finalement l'ORL que je vais consulter sans tarder : à cette époque, mon projet d'écrire un drame lyrique était déjà bien avancé et perdre l'audition représentait pour moi une catastrophe même si quelques amis m'encourageaient et me rassuraient en évoquant la surdité de Beethoven !

Avec cette visite chez l'ORL, je fais mon entrée officielle dans le monde de la malentendance : "*vous êtes dans la soixantaine, c'est certainement la presbycusie*". Une perte auditive légère est visible sur l'audiogramme tonal et il me donne l'adresse d'un audioprothésiste.

Ce sont principalement les acouphènes qui m'inquiètent car, dit de façon vulgaire, ils me tapent sur le ciboulot, la détresse psychologique s'installe. Retour chez l'ORL qui précise "*Je ne peux rien faire pour soigner vos acouphènes*".

C'est l'audioprothésiste -j'ai affaire au patron de l'enseigne- qui m'apportera un début de soulagement : il prend le temps d'examiner l'oreille gauche en déterminant la fréquence de ces bruits insolites tout en échangeant avec le stagiaire à ses côtés ; il me remet une brochure dont la couverture et les textes m'apportent un réconfort réel ; il me propose la vente d'un appareil à double fonction, celle d'amplificateur et celle de générateur de bruit blanc qui masque le sifflement dans l'oreille et il me donne les recommandations d'usage (soins et réglages, à porter le jour en continu...).

Quelque temps plus tard, je passe une imagerie par résonance magnétique (machine bruyante) pour détecter un éventuel neurinome de l'acoustique (tumeur bénigne sur le nerf acoustique) et dans mon cas le résultat est négatif. Ouf, me voilà rassuré ! Le médecin que je consulte de ce jour-là sera le conférencier à une réunion de Surdi13 sur le thème des acouphènes quelque temps après.

Ma perte auditive était légère : entre 30 et 35 décibels. Pendant 2 ans par intermittence, le port de l'appareil a contribué à pratiquement faire disparaître mes acouphènes. Cependant, mon mode de vie avait changé : j'avais cessé d'écouter de la musique au casque, j'avais opté pour des moments de repos auditifs en mettant mes oreilles et mon cerveau dans le silence, j'avais diminué les excitants comme le café et le tabac de manière à diminuer le stress, enfin je prenais le temps de décompresser en évacuant les soucis et préoccupations par une "écoute" des bruits environnants non agressifs, comme le chant des oiseaux autrement plus mélodieux que les acouphènes...

### Expérience des vertiges

Passée la crise des acouphènes est apparu un nouveau symptôme : des vertiges rotatoires qui m'obligeaient à m'allonger accompagnés de nausées et vomissements (se faire de la bile prend tout son sens...), cela avait pour conséquence de me vider de toute énergie pendant quelques heures voire plusieurs jours. Le médecin traitant me parle alors de la maladie de Ménière, ce que je pressentais, et j'apprendrais plus tard que les symptômes peuvent survenir et partir aussi vite qu'ils sont venus [cf. Témoignage de Mme Renard]. Surdi13 a organisé plusieurs réunions sur les acouphènes et vertiges et dernière en date à Marseille le 24 mars 2017 avec deux ORL hospitaliers.

En 2003, mon épouse avait une santé fragile et je devais la soigner. Toutefois, elle ne comprenait pas ce qui m'arrivait, pourquoi je passais une partie de la nuit devant la télé (je tentais de faire diversion aux acouphènes)... Sa disparition en janvier 2004 m'a conduit à adhérer à Surdi13 (j'ai eu une communication téléphonique avec une adhérente qui m'a laissé entrevoir des jours meilleurs malgré mes problèmes).

J'ai donc pris la décision, alors que le « calme auditif » était revenu, de mettre mes oreilles au service des personnes malentendantes.

Lorsque ce type de handicap nous atteint, une interrogation sur les antécédents familiaux survient. C'est ainsi que je me suis rappelé qu'une de mes sœurs, accompagnée des parents, se faisait soigner à la clinique Causse à Béziers, et que mon frère a, de temps en temps, des vertiges... A l'évidence, la génétique a son mot à dire dans la famille...

Aujourd'hui, même si je fais répéter dans un milieu bruyant, je ne ressens pas la nécessité de porter un appareil : mes acouphènes ont disparu et ma perte auditive n'a guère progressé. Je n'ai pas de difficultés pour écouter la TV ou les CD audio ni pour converser en tête à tête...

### Engagement au sein de Surdi13

Au fil des ans j'ai beaucoup appris au sein de Surdi13 et dans les commissions d'accessibilité. J'ai découvert le « parcours du combattant » des malentendants qui se déroulent sur plusieurs années, difficultés chez l'audioprothésiste, difficultés pour la prise en charge des appareils auditifs ou des autres aides techniques, dans la vie quotidienne, difficultés dans les établissements recevant du public insuffisamment équipés de moyens d'accessibilité (loi de 2005), difficulté dans son travail et l'aménagement de son poste, décision de l'implantation cochléaire quant les appareils conventionnels ne suffisent plus...

Selon l'adage bien connu, je touche du bois... et du singe pour espérer préserver, le plus longtemps possible, mon audition.

Merci de m'avoir écouté et... entendu.

## Bientôt 20 ans d'appareillage !

*L'argument de mon entourage, que les pertes auditives sont irréversibles et qu'avec des prothèses on peut ralentir, voire stabiliser, ces pertes, a été décisif pour que je fasse le pas. A l'époque nous habitons en Italie tandis que mon premier audioprothésiste était à Aix. Cela n'était pas très commode pour l'entretien et les petits réglages.*

### Première expérience

C'est notre médecin de famille, acupuncteur/homéopathe, qui nous a parlé le premier de la possibilité d'une thérapie d'orthophoniste qui permettrait d'améliorer le traitement, par le cerveau, des signaux du nerf auditif et ainsi la compréhension des paroles. Nous avons trouvé à Aix une orthophoniste qui était prête à travailler à distance. Elle préparait des exercices sur une cassette audio et je lui renvoyais les résultats de mes travaux. Cela me prenait une vingtaine de minutes par jour, cinq jours de la semaine. Elle m'a expliqué que certaines de mes fonctions neurologiques, dites psycho-acoustiques, avaient pris l'habitude de travailler au ralenti et que parmi ces fonctions se trouve celle qui permet une bonne discrimination phonétique. Les exercices devaient permettre leur réactivation et, avec un bon rythme de travail, conduire à une amélioration. Nous avons travaillé pendant une année avec de bons résultats, quand malheureusement elle est décédée.

### Seconde expérience

Ensuite il y a eu une longue période avec départ à la retraite, déménagement et installation en France, le cabinet de mon audioprothésiste acheté par une chaîne nationale et un remplacement de mes prothèses avec beaucoup de problèmes. Je découvre alors l'existence de Surdi13 où j'ai trouvé une oreille attentive pour raconter mes problèmes et ma recherche d'une orthophoniste. L'article dans *6 millions de malentendants* de janvier 2013<sup>1</sup>, sur la prise en charge orthophonique chez les devenus sourds, m'a effectivement conforté dans l'utilité d'une telle thérapie.

#### Extraits de l'interview de Sabine Boilot:

- Nous allons stimuler le cortex auditif mis plus ou moins « au repos », grâce à un entraînement basé sur des exercices de reconnaissance de bruits, de sons, de mots qui vont permettre l'amélioration de la discrimination (aptitude à différencier deux stimuli sonores).
- Nous avons vu que le langage s'appauvrisait, il faut aussi travailler le vocabulaire, le lexique. La langue française évolue, les normo-entendants baignent dedans et s'y adaptent au fur et à mesure, sans s'en apercevoir : nouvelles expressions, le verlan, les keufs, podcaster, twitter, etc. Le malentendant lui ne bénéficie pas de ce « bain de langage »

L'orthophoniste intervient dans un triangle autour de la personne sourde, avec l'ORL et l'audioprothésiste. Son rôle est d'améliorer la communication du malentendant, c'est pourquoi son intervention est essentielle ; c'est un acte médical codifié et remboursé. D'autres pays comme le Canada ont mis en place depuis plusieurs années des programmes spécifiques destinés à aider les malentendants et leur entourage ; leur exemple nous est précieux et mériterait d'être évoqué plus longuement.

Plusieurs orthophonistes connues de Surdi13 étaient parties à la retraite mais au cours de 2016, j'en ai trouvé une<sup>2</sup> et nous avons débuté le travail. Assez rapidement nous avons conclu qu'une séance d'une demi-heure par semaine serait insuffisante pour progresser et elle m'a donné des devoirs à faire à la maison entre deux séances. Maintenant nous sommes à une séance au cabinet tous les 15 jours. Cela demande évidemment la collaboration active d'un membre de la famille, mais aide aussi à assurer une régularité. Ce travail peut être utilement complété par des exercices de voix avec l'aide de quelqu'un qui chante activement ou prend des cours de chant. L'orthophoniste peut inclure cela dans les séances au cabinet.

### Bilan concluant pour l'appareillage

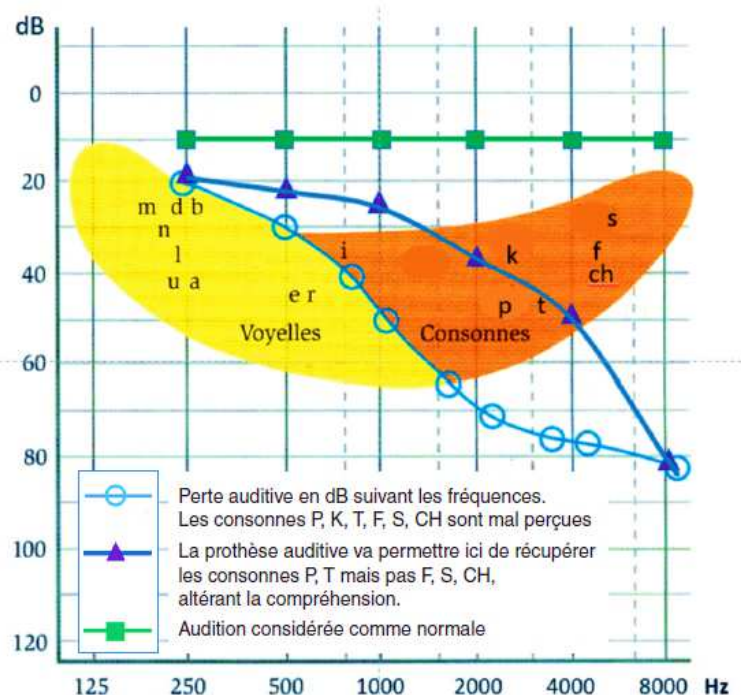
A la fin de l'année 2016, j'ai renouvelé mes prothèses audio en profitant des avantages du Réseau Santéclair. Finalement, au mois de mars 2017, l'audioprothésiste a procédé à un ajustement des réglages en tenant compte, non seulement de l'audiogramme, mais aussi du bilan intérimaire de l'orthophoniste. Maintenant tout va bien !  
Merci Surdi13 !

Nicolas V., Surdi13

<sup>1</sup>6MM n°8 pages 11&12 interview de Sabine Boilot qui était intervenue à une conférence de Surdi13

<sup>2</sup>Pour connaître l'orthophoniste de Nicolas contacter l'association

### Audiogramme tonal : pertes auditives et récupération partielle avec appareillage



# La présidente de l'autorité de la concurrence (ADLC) répond aux critiques portés notamment par le syndicat UNSAF<sup>1</sup>

*L'UNSAF a reproché à l'autorité de la concurrence de ne pas mettre assez l'accent sur la faible prise en charge de l'audioprothèse par la Sécurité sociale et d'avoir mis en avant i) le découplage de la vente/adaptation la première année avec le suivi les années suivantes et ii) l'augmentation voire la suppression du numerus clausus. Dans une interview publiée par le magazine audio-infos<sup>2</sup> Isabelle de Silva nouvelle présidente de l'ADLC montre qu'elle maîtrise parfaitement le sujet et fait un « effort de pédagogie à l'égard des professionnels de l'audition ». Ci-dessous des extraits de cette interview.*

## **Sur le choix des thèmes retenus par l'ADLC**

Le collège de l'Autorité est libre de retenir les thèmes sur lesquels il souhaite se prononcer [...]. En l'espèce, nous avons privilégié les points qui nous semblaient les plus pertinents

## **Sur les réseaux de soins**

Les réseaux de soins [...] contribuent à animer la concurrence de façon positive. [...] l'Autorité n'a pas recueilli d'éléments objectifs permettant d'établir l'existence effective d'une dégradation de la qualité des soins offerts par les professionnels affiliés aux réseaux de soins. Dans leur contribution écrite, l'Unsaf et le Synea<sup>3</sup> ont simplement remis en cause les enquêtes de satisfaction menées par les réseaux de soins (alors que les syndicats d'audioprothésistes procèdent de la même manière pour mesurer la satisfaction de leurs patients)

## **Sur le remboursement par la Sécurité sociale**

L'Autorité a souligné dans son avis la faiblesse du niveau de remboursement. [...] Une amélioration du niveau de remboursement [...] ne relève pas de son domaine de compétences. [...] L'amélioration du taux de remboursement ne devrait être, selon la CNAMTS, que mesurée. Il faut donc trouver des solutions complémentaires. [...] Aujourd'hui la mutualisation réalisée par les audioprothésistes engendre un prix plus élevé pour la plupart des patients et repose sur une évaluation « haute » du temps consacré au suivi des patients.

## **Sur le découplage de la vente/adaptation la première année avec le suivi les années suivantes**

[...] Il n'existe aucune contradiction entre la proposition de découplage et les enjeux de santé publique. [...] L'argument selon lequel l'Autorité s'inscrirait dans une « logique purement marchande » est régulièrement utilisé par les professionnels de la santé chaque fois que l'Autorité s'intéresse à leurs activités et qu'elle pointe des dysfonctionnements sectoriels.

## **L'ADLC a bien pris en compte les impératifs de santé publique**

Elle a proposé une série de mesures pour permettre aux patients d'être mieux informés qu'ils ne le sont aujourd'hui [...] (carnet de soins remis au patient au moment de l'appareillage, rappel systématique des patients pour procéder au suivi). Pour illustrer ce déficit criant d'information [...] une anecdote : lors de notre séance, le président du Bucodes SurdiFrance (association de patients), lui-même malentendant, a déclaré qu'au moment de son premier appareillage, l'audioprothésiste ne l'avait pas averti qu'il avait besoin et droit à un suivi et que celui-ci était inclus dans le prix qu'il devrait régler !

## **Découplage et risque d'inflation des coûts globaux**

Aujourd'hui, dans les conditions actuelles de fonctionnement du marché, l'inflation des coûts globaux n'est pas un risque, mais une réalité.

En effet, la tarification forfaitaire en vigueur permet d'entretenir une très grande opacité sur la nature des prestations fournies et d'empêcher toute individualisation des besoins réels des patients en matière de suivi. Affirmer que ce mode de tarification serait par lui-même exempt de toute logique de rentabilité commerciale paraît relativement peu crédible. [...] Aujourd'hui, il faut rappeler que le problème est bien celui du sous-équipement et non celui du suréquipement.

## **Sur le risque d'une « individualisation des prix »**

[...] Dans le régime actuel, la péréquation entre patients est le fait non pas de la solidarité nationale, mais des opérateurs privés, qui peuvent l'organiser à leur profit sans débat ni arbitrage, voire en en tirant profit. Ne serait-ce pas le rôle de l'Assurance-maladie d'assurer la péréquation et de prendre en charge plus spécifiquement les patients qui sont particulièrement demandeurs de suivi ? [...] il n'existe pas de contradiction entre découplage et hausse du remboursement.

## **Sur l'efficacité du système actuel**

Un secteur dans lequel un tiers de la demande n'est pas satisfaite ne saurait être qualifié d'efficace. [...] L'Unsaf soutient qu'une hausse du niveau de remboursement par l'Assurance maladie constituerait la solution idoine pour favoriser l'appareillage des patients non équipés. Or, on constate que malgré un niveau de remboursement beaucoup plus fort en Allemagne qu'en France, le taux d'équipement est similaire dans les deux pays. La solution préconisée par l'Unsaf serait donc inefficace si l'on procède par simple extrapolation de la situation en Allemagne.

## **Sur le numerus clausus et la comparaison avec le secteur de l'optique**

La situation du secteur de l'optique (prix élevés et surnombre de professionnels) trouve son explication principale dans le rôle joué par les Ocam dont certains offrent des niveaux de remboursement complémentaire très substantiels. Cela a d'ailleurs conduit récemment les pouvoirs publics à plafonner le remboursement complémentaire des soins d'optique. Le secteur de l'audioprothèse ne présente pas, à ce jour, des caractéristiques similaires. Par conséquent, on ne peut tirer de l'expérience du secteur de l'optique des conclusions trop rapides sur l'évolution du secteur de l'audioprothèse, en cas de levée ou d'augmentation du *numerus clausus*. Les difficultés de recrutement dans le secteur de l'optique ont été soulignées par les professionnels. Si ces difficultés n'entraînent pas, dans les conditions actuelles, de problèmes d'accès pour les patients équipés, un tiers de la demande n'est toujours pas satisfaite.

## La présidente de l'ADLC répond aux critiques (suite)

La proposition de l'Autorité [...] tend à favoriser le recrutement de nouveaux salariés par les centres d'optique, qui figurent parmi les acteurs les plus dynamiques du marché, notamment en termes de prix, et qui pourraient ainsi animer plus fortement la concurrence, notamment en pratiquant des baisses de prix ou en mettant en place des innovations dans le service rendu.

C'est par cet enrichissement de l'offre en termes de prix, de qualité et de diversité que l'on pourra contribuer à une baisse des prix et donc faciliter l'accès de nouveaux patients à l'appareillage.

Dans l'hypothèse d'un accès plus large des patients à l'équipement qui pourrait conduire un million de personnes vers des centres d'audioprothèses - et tel est l'objectif que poursuit l'Autorité - la population actuelle d'audioprothésistes sera insuffisante pour répondre à la demande de soins.

<sup>1</sup>[www.unsaf.org/site/presse/communiques-de-presse/](http://www.unsaf.org/site/presse/communiques-de-presse/)

<sup>2</sup>[www.edp-audio.fr/actualites/politique/5162-interview-d-isabelle-de-silva](http://www.edp-audio.fr/actualites/politique/5162-interview-d-isabelle-de-silva)

<sup>3</sup>[ouiemagazine.net/2016/04/07/krys-audition-rejoint-synea/](http://ouiemagazine.net/2016/04/07/krys-audition-rejoint-synea/)

## L'ouïe magazine se fait l'écho des propositions de Surdi13

Un article sur Internet, intitulé *Surdi13 plaide pour un secteur 1 en audioprothèse* reprend nos propositions.

[www.ouiemagazine.net/2017/02/14/surdi-13-secteur-1-audioprothese/](http://www.ouiemagazine.net/2017/02/14/surdi-13-secteur-1-audioprothese/)

C'est la première fois que nous apparaissions dans ce magazine et cela nous paraît particulièrement intéressant pour atteindre les professionnels qui sont plus ouverts que les syndicats actuels pour faire évoluer le secteur.

Cela nous conforte dans l'idée que la mise en place d'un secteur 1 en parallèle du secteur prix et honoraires libres existant actuellement est une bonne approche respectueuse des habitudes des « anciens » mais indispensable pour conduire à l'appareillage ceux qui ne le font pas aujourd'hui

## Lionel Collet<sup>1</sup> défend le rapport de l'autorité de la concurrence

*Lionel Collet qui est actuellement Conseiller d'État et président du conseil d'administration de l'Agence nationale de santé publique (ANSP) et qui défend en général la profession d'audioprothésiste a été interviewé par Audio-Infos<sup>2</sup>. Ci-dessous des extraits de cette interview. On voit qu'il n'hésite pas à aborder les sujets tabous tels que le découplage, la vente par Internet, l'automatisation des réglages, la transformation des smartphones en assistants d'écoute, mais aussi l'absence d'industriel de la prothèse auditive en France (quand on sait que les syndicats d'audioprothésistes ont tout fait pour faire couler l'entreprise française Sonalto d'assistant d'écoute, heureusement sans succès).*

### Sur le numerus clausus

À partir du moment où nous sommes dans un système de régulation à l'entrée, il faut un numerus clausus. Il faut répondre à la question de santé publique et s'assurer que chaque audio obtient un minimum d'appareillages par an. Si le nombre d'appareils augmente, le nombre d'audioprothésistes capables d'assurer ce minimum doit augmenter. Donc il me paraît légitime que le numerus clausus suive l'évolution du marché. Ça, c'est une proposition qui est complètement présente dans le rapport de l'Autorité.

### Sur le découplage

Ce qu'ils ont considéré, c'est qu'il fallait envisager que l'audioprothésiste dispense la prothèse et la règle. Mais son prix, c'est le prix sur la vente et les premiers réglages. Ensuite, pour les années suivantes, qu'il y ait un financement ad hoc par année. Cela pourrait s'envisager sous la forme d'un forfait annuel. [...] L'avantage pour le patient est immédiat, avec d'une part un moindre coût initial. Il aura aussi [l'assurance] que les réglages seront bel et bien effectués. Et pour la question de l'observance, je ne trouverais pas choquant qu'elle soit obligatoire en contrepartie de la prise en charge. Quoi qu'il en soit, il faut expliquer au malentendant qu'il doit avoir une relation régulière avec son audioprothésiste, car c'est sur cette relation que repose l'efficacité du résultat.

[...] je ne connais pas d'autres professions dans laquelle on paye d'emblée tout pour cinq ans. [...] Pour les modalités d'action, il reviendra aux pouvoirs publics de les mettre en place, dans le cadre d'une négociation entre les acteurs,

puisque cela peut relever de la négociation conventionnelle. Les choses vont évoluer, mieux vaut prendre les devants.

### A propos d'un grand chantier sur l'audioprothèse

Nous devons également nous poser la question d'à quoi ressemblera le métier demain : est-ce que les gens auront accès à l'appareillage auditif par Internet ou autre ? Mais aussi, à quoi ressemblera le réglage demain, du fait d'une plus grande automatisation des appareils ? Est-ce que réellement avec les smartphones, il n'y aura pas des équivalents d'assistants auditifs très évolués ?, etc.

[...] Enfin, je pense qu'il y a une dernière question que devraient se poser les Pouvoirs publics : y a-t-il la place pour une industrie de la prothèse auditive en France, ou doit-on être dépendant des autres pays ? Car à chaque fois que nous finançons ou que nous remboursons un appareillage auditif, ce n'est pas à l'avantage de la balance commerciale française. Nous avons de ce fait un modèle qui doit aujourd'hui tenir compte de l'absence d'industriel de la prothèse auditive en France.

<sup>1</sup>Lionel Collet est un médecin, psychiatre et ORL, il a été chef du service d'audiologie et d'explorations oro-faciales des Hospices civils de Lyon de 2000 à 2012 (cf. [fr.wikipedia.org/wiki/Lionel\\_Collet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lionel_Collet))

<sup>2</sup>[www.edp-audio.fr/actualites/politique/5164-reactions-des-acteur-du-secteur](http://www.edp-audio.fr/actualites/politique/5164-reactions-des-acteur-du-secteur)

# Assemblée Générale 4 février 2017

## Remise à la Fondation pour la Recherche Médicale du chèque des recettes du spectacle.



### Les 20 ans de Surdi13 : Daniel Beaume chantant « Que disiez-vous? » Témoignages Régine et Annie



### Journée Nationale de l'Audition 9 mars : Hôpital, Allées Provençales Aix-en-Provence



#### **SURDI 13 - Association de Défense des Intérêts des Devenus Sourds ou Malentendants**

Membre du BUCODES – SurdiFrance - reconnu d'utilité publique

**Aix** : Le Ligourès, Maison de la Vie Associative,

Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence Tél : 04 42 54 77 72. Permanence le lundi à 17h30 sur RDV.

A la maison des usagers de l'hôpital d'Aix le lundi de 13h30 à 16h

**Marseille** : Permanences à Marseille - Les 1er et 3ème mardi du mois , de 15h30 à 17h30, (hors vacances scolaires). Lieu de permanence : Immeuble le Nautille , 25 av. Frais Vallon, 13013 Marseille.

Téléphone : 04 96 13 03 59 (pendant la permanence) ou 06 14 30 49 04.

e-mail : [contact\(a\)surdi13.org](mailto:contact(a)surdi13.org) Site web : [www.surdi13.org](http://www.surdi13.org)